



COMMUNIQUÉ

Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques



CYCLONE TROPICAL GITA

Déclenchement de l'alerte cyclonique de niveau 2

le vendredi 16 février 2018 à 17h00

Nouméa, le 16 février 2018 à 11h30

Situation :

Le cyclone tropical GITA suit une trajectoire vers l'Ouest Sud-Ouest, et se rapproche de la Nouvelle-Calédonie en maintenant son intensité. GITA devrait se situer à environ 200 km au Sud-Est de Maré cet après-midi puis entre 100 et 130 km au Sud-Est de l'île des Pins la nuit prochaine.

L'alerte cyclonique de niveau 2 est déclenchée sur la commune de l'île des Pins le 16 février 2018 à 17h00 et par conséquent toute activité professionnelle, scolaire ou commerciale devra être effective à compter de 15h00 le 16 février 2018.

La préalerte cyclonique est maintenue sur le reste de la Nouvelle-Calédonie.

Toutefois, la population est appelée à la plus grande prudence en raison de la dégradation des conditions météorologiques et notamment les fortes pluies ainsi que les vents violents susceptibles d'impacter Maré, l'extrême Sud de la Grande-Terre et l'agglomération du Grand-Nouméa en cette fin de journée et la nuit prochaine.

Information :

La DSCGR appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile www.securite-civile.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile, à limiter ses déplacements au strict nécessaire en cette fin de journée et la nuit prochaine et à ne s'engager en aucun cas sur une voie submergée.

Les activités de pleine nature, de baignade et nautiques sont désormais fortement déconseillées.

Directeur de la Sécurité Civile
et de la Gestion des Risques

Éric BACKES

